

## 6 Société et Culture/Dossier cobolo

## Témoignages

## " Je consomme le cobolo pour m'évader "

propos recueillis par H.N.M  
Libreville/Gabon

*Approchés avec beaucoup de tact, quelques jeunes accros de ces "cocktails" nuisibles à l'organisme ont bien voulu nous partager les raisons qui les conduisent à en consommer. Effet de mode pour certains, recherches d'effets euphorisants ou aphrodisiaques pour d'autres, la réalité est que plusieurs d'entre eux n'hésitent pas à s'y adonner à la moindre occasion. Témoignage de quelques confidences sous le sceau*

de l'anonymat.

**Petit Boy, 23 ans :** "Je consomme habituellement ces pions-là dans l'unique recherche d'une sensation d'évasion. Je vous assure que l'effet se réalise chaque fois. Je vis dans un environnement familial tumultueux. De violentes discussions et des bagarres parfois dans le sang se produisent tout le temps. Pour échapper donc à cette réalité, je me jette dans le cobolo qui me stabilise, me fait planer et me permet d'oublier toute cette atmosphère chargée de haine et

de violence. Avec mes potes, nous les consommons dans la tranquillité. Timide de mon état, j'ai également du mal à faire la cour aux filles de ma génération. Le cobolo me remplit d'assurance lorsque je les aborde et me rend endurant au moment des rapports intimes".

**Mikey S., 22 ans :** "Il y a quelques années, je ne savais même pas de quoi il s'agissait. J'entendais parler autour de moi, de manière vague de ces substances, et des effets qu'ils produisent chez ceux

qui les consomment. Il m'a fallu me rendre à une soirée festive pour que je l'essaie. A la table où nous étions assis, mes condisciples avaient chacun quelques comprimés dans les poches de leurs chemises. Au moment de prendre nos verres, ils les ont, chacun, glissés dans leurs boissons, attendu quelques minutes, puis ils ont tout avalé. Sur leur insistance, j'ai fait de même. Mais, je peux vous avouer que l'effet ne m'a pas déplu. Loin de là. J'ai plané, je me suis bien amusé. De temps en temps, ma conscience prend le des-

sus pour me rappeler à l'ordre. Je suis conscient des dangers. Mais que voulez-vous ? j'en suis devenu presque... esclave".

**Satellite, 21 ans :** "Je consomme ces substances classées dangereuses. Le chanvre indien, les Mantam, le cobolo, etc. J'entends les gens dire que dans l'objectif de devenir speed (être dans un état d'hallucination), ils sont amenés à les consommer. Moi, je suis un joueur de football. Je consomme le cobolo pour être plus fort lors des matchs et réaliser de meil-

leurs performances".

**Steeve, 24 ans :** "L'approche des examens au cours de l'année académique est souvent source d'angoisse et d'anxiété pour moi. Il faut travailler dur et assimiler au mieux les cours. Du coup, je me perds dans tout cela. La consommation du cobolo stimule mon intelligence, m'aide à mieux retenir les leçons, à être en forme tout au long du déroulement des examens et à être performant. Avec ces stimulants, je me concentre mieux que lorsque je suis lucide".

## Pharmacovigilance

## De la restriction de la vente libre des molécules : où en sommes-nous ?

Anita J. TSOUMBA  
Libreville / Gabon

**DEPUIS** le mois de juin 2017, la popularité du Cobolo n'a cessé de grandir. On en parle dans tous les coins de rues. A ce qui semble, chacun sait le côté obscur de l'usage détourné des médicaments à base de codéine, pholcodrine, prométhazine, Tremadol, diclofenac, paracétamol, etc. Mais, aucune action n'est envisagée pour l'en interdire. Devant les conséquences désastreuses du phénomène grandissant (lire par ailleurs), les familles semblent impuissantes. Pendant ce temps, l'appât du gain prend le dessus chez les pharmaciens qui n'ont pour seule préoccupation, qu'écouler la marchandise. Du côté du ministère de la Santé, c'est le mutisme devant ce qui devient une question de santé publique. En effet, les pharmacies, principaux distributeurs, se comportent plus en commerçants qu'en véritables acteurs responsables de la distribution des produits pharmaceutiques. Et, livrent ainsi à volonté ces produits, à qui veut s'en procurer. "Nous sommes avant tout des commerçants. Quand un client arrive et demande un médicament, on le lui sert parfois sans ordonnance, surtout pour les anti-inflammatoires, les sirop pour les états grippaux, etc. En



Photo : P.M.M / L'Union

Dans les pharmacies les molécules en cause sont en vente libre.

tout cas, les produits qui ne sont pas dangereux", laissait entendre une vendeuse dans une pharmacie de la place. Ce qui amène d'ailleurs à se demander ce qu'est devenue la mesure annoncée par les professionnels de la pharmacie, en juin dernier, fixant de nouvelles modalités de livraison des produits comprenant les molécules utilisées par les jeunes à des fins planant. " (...) Que tous ces produits qui contiennent la codéine, la pholcodrine, la prométhazine, le tramadol, le diclofenac, le paracétamol, etc, ne soient plus livrés librement en pharmacie. Le médecin devra prendre ses responsabilités pour prescrire ces molécules. L'objectif étant d'appeler à la responsabilité l'ensemble des acteurs concernés par la question", avait alors recommandé le Dr Marie-Louise Rondi, présidente

de l'Ordre national des pharmaciens du Gabon (ONPG).

"Ne donnez pas les molécules sans ordonnances !", avait instruit le représentant de l'Office pharmaceutique national (OPN), lors de ladite réunion. Et pour joindre le geste à la parole, une liste des molécules en question avait été distribuée dans les pharmacies. **Responsabilité\*** Une annonce qui avait, - force est de le reconnaître -, rencontré l'approbation de nombreux parents. Trois mois plus tard, Doliprane codéine, Néo-codion, Sédaspir, Claradol codéine, Migralgine, Drill et autres médicaments dont l'usage est détourné par les jeunes pour leurs effets euphorisants et hallucinogènes, sont toujours vendus sans ordonnance dans les pharmacies de Libreville et des communes voisines (Owendo, Akanda et

Ntoundou).

Au demeurant, il faut se demander si cette mesure salutaire, qui apparaissait comme un début de réponse au phénomène, était une prise de conscience des différents acteurs du circuit de distribution de médicaments ou un simple effet de mode. D'autant qu'il faut le relever, une mesure similaire venait

d'être prise en France.

A quel niveau de responsabilité se situe celle de l'OPN, partie prenante à la distribution des dites molécules dans notre pays ? Faut-il interdire l'entrée de ces médicaments sur le territoire national, comme cela a été le cas avec d'autres auparavant ? Enfin, la responsabilité de l'Etat face au phénomène

doit également être rappelée. Au ministère de la Santé publique et à celui de l'Éducation nationale de prendre la question à bras-le-corps, surtout à l'approche de la rentrée scolaire. Ce, d'autant que les cobolos se vendent et se consomment dans les salles de classe et les cours de récréation comme des sandwiches.

## Et pour conclure

## Il faut vite agir!

A 250 francs CFA l'unité, ces comprimés contenant les protéines évoquées par ailleurs, s'obtiennent facilement, à travers des canaux parfois difficiles à maîtriser, avec une certitude au final : contribuer grandement à la dégradation de leur état. Détournés de leur destination initiale, ils ont supplanté chez les jeunes dealers les drogues traditionnelles. D'où l'urgence d'une action à tous les niveaux. Plusieurs ONG se sont déjà élevées, à travers les réseaux sociaux, contre la consommation du cobolo. Au regard de la montée en puissance, à l'heure actuelle, des meurtres inexplicables, des viols en série et du grand banditisme dans nos centres urbains, devrait-on croiser les bras face à un phénomène aux multiples conséquences ? La question reste posée.

LOXIA Crédit Express  
Rentrée Scolaire

Pour préparer la rentrée scolaire  
Mme ELLA obtient un crédit de  
5 000 000 de Fcfa en  
**3 jours**

BP : 1246  
Tél : (+241) 01 74 08 58  
(+241) 04 20 05 92  
(+241) 07 21 36 10  
loxiaservices@bgfi.com  
www.groupebgfi.com

LOXIA  
Une Société du Groupe BGFIBank